
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024

DE L'ASSOCIATION MARCQ TERRE D'ACCUEIL

Association MARCQ TERRE D'ACCUEIL

Siège social : 22 rue Gallieni 59700 MARCQ EN BAROEUL

Le 18 juin 2024 à 18 heures, les membres de l'association Marcq Terre d'Accueil sont réunis Salle Saint-Paul, 24, rue GALLIENI à MARCQ EN BAROEUL en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 4 juin 2024. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

- Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 41
- Nombre de membres présents : 23
- Nombre de membres représentés : 12

Le quorum de 21 étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Yves CHAIMBAULT, président de l'association.

Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Thierry BOULASSIER, secrétaire de l'association.

La séance est ouverte à 15 heures.

Ordre du jour

- ❖ Ouverture
- ❖ Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale
- ❖ Approbation du rapport moral
- ❖ Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- ❖ Affectation du résultat
- ❖ Vote sur le budget prévisionnel
- ❖ Fixation du montant de la cotisation
- ❖ Renouvellement des dirigeants
- ❖ Questions diverses

Ouverture

Yves CHAIMBAULT, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il indique en introduction que l'Assemblée Générale sera suivie d'un moment de convivialité entre participants (la traditionnelle rencontre avec les familles devant avoir lieu, elle, au dernier trimestre 2024.)

Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale

Le précédent compte rendu d'Assemblée générale est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

Approbation du rapport moral

Présenté par Yves CHAIMBAULT et annexé au compte-rendu.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée, à main levée, à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activité

Présenté par Yves CHAIMBAULT et annexé au compte-rendu.

Le rapport d'activité est approuvé par l'Assemblée, à main levée, à l'unanimité.

Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Présenté par la trésorière et annexé au compte-rendu.

Un débat a lieu autour des concours en numéraire apportés à quelques familles en difficulté extrême, concours dont le montant total est en nette hausse par rapport aux exercices précédent.

Mireille LABROUCHE rappelle qu'il existe des centres de soins médicaux gratuits. Il conviendrait, en l'absence d'autres solutions, de ne pas oublier d'orienter nos familles vers eux. Et même, en général, il conviendrait de mettre en jeu toutes les autres ressources (associations le plus souvent) à destination des personnes en difficulté.

Claudine PRUVOST rappelle que le rythme actuel de ces dépenses n'est pas soutenable.

Le Président répond que le problème vient peut-être de la trop grande personnalisation du lien entre référent et famille.

Christine ARIS-BOULASSIER rappelle que la précarité peut survenir très rapidement, un retard dans le renouvellement d'un titre de séjour pouvant entraîner la suspension du contrat de travail. Elle demande si l'association a déjà demandé des subventions à la mairie. Il lui est répondu que les rapports entre l'association et la mairie sont suffisamment médiocres pour rendre l'octroi d'une telle subvention très improbable.

Jean-Marie DUMORTIER évoque la possibilité de faire, en cas de besoin, appel aux dons des adhérents ou sympathisants.

Le président rappelle que le CMNE peut faire des dons en numéraire sur présentation d'un projet. Il regrette à ce sujet la difficulté qu'il y a à faire un bilan précis de notre activité. Il estime à une dizaine le nombre de familles que nous avons effectivement conduites vers l'insertion. Il déplore que quelques familles en grande difficulté mobilisent une part importante de nos moyens.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

A l'unanimité, l'assemblée donne à la trésorière quitus de sa gestion.

Questions- témoignages

Les votes ont été suivis de riches partages entre participants, en particulier au sujet de l'insertion professionnelle, domaine dans lequel certaines de nos familles ont connu de notables succès, ainsi qu'au sujet de la collaboration avec les travailleurs sociaux des associations partenaires, collaboration dont l'importance est reconnue et la qualité très appréciée.

Jean-Marie DUMORTIER rappelle que de nombreuses familles sont venues par « Culture et Partage ». Il propose donc de mettre au point un partenariat plus formel avec cette association. Le Président retient la proposition et initiera, s'il est reconduit, la démarche.

Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Présenté par la trésorière et annexé au compte-rendu.

*Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.
A l'unanimité, l'assemblée donne à la trésorière quitus de sa gestion.*

Fixation du montant de la cotisation

Sur proposition de Christine ARIS-BOULASSIER, l'assemblée décide, à l'unanimité moins 3 abstentions, de porter le montant de la cotisation annuelle de 15 à 20€.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Pour rappel, les statuts prévoient que les membres d'une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans remettent leur mandat.

Membres sortants (élus en 2021) :

BERTOUX, Alain
CHAIMBAULT, Yves
DUMORTIER, Jean-Marie
HARQUET, Philippe

Candidats :

BERTOUX, Alain
CHAIMBAULT, Yves
DUMORTIER, Jean-Marie
HARQUET, Philippe

Sont élus :

BERTOUX, Alain, à l'unanimité.
CHAIMBAULT, Yves, à l'unanimité.
DUMORTIER, Jean-Marie, à l'unanimité.
HARQUET, Philippe, à l'unanimité.

La composition du conseil d'administration est donc inchangée et s'établit toujours comme suit :

BERTOUX, Alain
BOULASSIER, Thierry
CHAIMBAULT, Yves
DELESPIERRE, Françoise
DELESPIERRE, Gérard
DE RAPHELIS, Blandine
DOOGHE, Louis
DUMORTIER, Jean-Marie
FARAUT, Patrick
HARQUET, Philippe
PRUVOST, Claudine
SARTORIUS, Emmanuel

Questions diverses

Danièle BELLIER appelle aux dons pour "Habitat et Humanisme" qui lutte contre le mal-logement.
Jean-Marie DUMORTIER appelle les adhérents à proposer des articles pour publication sur le site web

de l'association

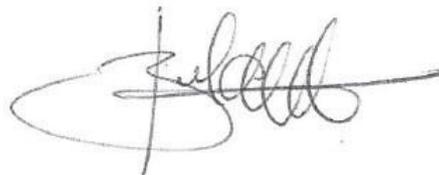
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

Le Président de séance

Yves CHAIMBAULT

Le Secrétaire de séance

Thierry BOULASSIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Chaimbault', written in a cursive style.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Boulassier', written in a cursive style.

ANNEXE I – RAPPORT MORAL

Notre dernière assemblée générale s'est tenue il y a 7 mois exactement, le 18 novembre dernier. Il s'agit d'un rattrapage, puisque c'est en début d'année que l'on doit faire le bilan de l'année écoulée, et en tirer les leçons pour l'année qui commence, notamment au plan budgétaire. L'idéal sera donc de gagner trois mois encore l'an prochain.

L'objectif d'un rapport moral, c'est de regarder s'il y a eu adéquation entre les objectifs de l'association et les activités qui ont été menées. Autrement dit, s'il y a correspondance entre vos choix initiaux et les résultats constatés sur la dernière période.

Notre objectif initial et notre rôle essentiel est d'aider des familles (principalement migrantes) à accomplir et réussir leur insertion dans notre société.

Nos leviers, c'est ce qui leur apporte une aide en réponse à leurs besoins. Cette aide peut être matérielle, financière, morale ou amicale. Elle cherche à s'appuyer sur des partenariats professionnels avec des personnels spécialisés dans le cadre d'un suivi social. Elle met en relation nos référents et des familles. C'est un travail de facilitation.

La réalisation s'écarte un peu de ce schéma théorique. En pratique, seul un tiers de nos familles sont suivies dans le cadre de relations partenariales, et la durée de nos interventions ou de notre présence s'allonge plus que nous ne l'avions imaginé

S'il est bien normal que des relations d'amitié succèdent à des relations d'entraide, on s'aperçoit que l'insertion est un processus long, qui exige souvent un suivi plus important que celui qui est défini par les textes et donc une poursuite de nos interventions.

Il y a donc 2/3 de nos familles qui sont venues par d'autres voies, et pour lesquelles la nature de notre action est différente : moins déterminée par un travail préalable, et plus diversifiée dans l'expression des besoins. Comment nous situer dans la jungle des questions posées à des personnes en difficulté et sans repère ?

Qu'est-ce qui a marqué les derniers mois ? Certainement la confirmation qu'il y a un grippage de nos partenariats. L'un, Coallia, ne répond plus, l'autre, SOLiHA, entend poursuivre, mais a ses propres incertitudes sur la reconduction de ses moyens d'action, et la situation difficile de ses recrutements et remplacements.

La procédure du début qui menait de l'accueil d'une famille à la mise en place des aides nécessaires, et enfin à son chemin vers l'autonomie est plus aléatoire. Certaines familles s'en sortent. D'autres risquent de s'enfoncer.

De ce fait, il ne faut pas cacher que nous nous sommes laissé entraîner plus loin que nous n'aurions souhaité dans des interventions financières, du fait des situations de précarité de certaines familles, ou des à-coups qu'elles ont subies dans la continuité de leurs droits.

Mais il ne faut pas s'arrêter aux choses négatives : nous nous réjouissons de réussites dans l'emploi, dans le logement, et dans nos relations avec les travailleuses sociales et avec les familles. Ce que nous faisons sert à quelque chose, et souvent n'est pas remplaçable. Le rapport d'activité en rend compte.

Le point marquant le plus positif concerne sans doute l'émergence d'une vraie convivialité à caractère communautaire au sein de notre « public ». Un goûter, une rencontre proposée à l'ensemble de nos familles, les témoignages donnés au cours de ces moments de partage ont montré qu'au-delà de relations d'accompagnement et d'entraide, il y avait une vraie reconnaissance de ce que nous avons entrepris, un vrai désir d'échanger et un vrai besoin de communiquer dans et à propos de l'association. Le rapport d'activité en témoigne.

ANNEXE II – RAPPORT D'ACTIVITE

Le point ici présenté concerne les actions et leur typologie. Il est établi sur la base d'un relevé de ces actions par nature, par date, et par famille. Il n'est certainement pas exhaustif, mais il donne un cadre. En voilà les données brutes :

Année 2023 : 50 actions (de janvier à juin : 13 ; d'août à octobre : 37)

Année 2024 (jusqu'en mai) : 20 actions

Soit 70 actions dont 37 sur la rentrée 2023.

Cela s'explique aisément par deux déménagements de femmes seules avec enfants, avec tous les problèmes afférents (scolarisation, équipement, notamment).

Nombre de familles aidées : 10, le nombre d'actions étant très concentré sur 5 familles (21 pour le plus important). Le nombre des familles suivies est supérieur. Ces familles viennent d'Érythrée, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Nigéria.

Secteur d'intervention par ordre d'importance :

Équipement :	18
Administration :	11
Éducation :	9
Convivialité :	7
Santé :	5
Courses :	4
Déménagement	4

Autres items : rencontre, incident domestique, loisirs, FLE, relation partenaires, transport, emploi, logement.

Il est évident qu'il est difficile de chiffrer et de comparer ces éléments de décompte. Un déménagement peut supposer plusieurs transports d'un lieu à un autre, le démontage et le remontage de mobiliers, l'appel à des dons matériels et la récupération de ces dons, etc.

De même un accompagnement dans les services hospitaliers suppose l'aide à la personne, la garde des enfants, la gestion des impondérables ...

On est aussi souvent là pour rattraper les ratés des inscriptions aux droits, par exemple suspension de droits, respect des rendez-vous. Notre action est multiforme : diagnostic, véhicule de transport, outils de bricolage sont requis autant que nécessaire. Rien n'est défini à l'avance. Toute question vaut d'être posée ... quitte à ce que nous cherchions où on peut imaginer trouver une réponse.

Ne figurent pas dans ce décompte, outre le temps passé en réunions de bureau ou de conseil, les échanges pour la prise en charge de nouvelles familles, personnes ou besoins.

On peut mentionner que SOLiHA nous a signalé deux personnes, à propos desquelles nous avons eu des échanges ou visites ; d'autre part, un migrant aidé ou une association d'hébergement nous demande si nous pouvons nous investir localement pour aider à lever des difficultés.

Ces situations ont surtout concerné la maîtrise du français, ou la compréhension des procédures administratives françaises.

Notre réponse dépend de nos capacités et de nos disponibilités.

Dans le domaine éducatif (un tiers d'enfants dans nos familles), l'intervention n'est pas seulement administrative (aide à l'inscription), elle a aussi été marquée par des reprises d'études.

L'an passé, ce rapport d'activité avait été conclu sur des questions de convivialité (« étrennes » de début d'année, et goûter en mars). C'était en 2023. Il est important de renforcer cet aspect de notre action, qui est in fine un point essentiel sinon le but même de l'insertion.

L'un des moyens est la continuation de l'information donnée sur notre site, qui marque notre vitalité. L'autre moyen, exprimé dans le rapport moral, est la rencontre et la fête, que nous avons voulue spécifique le 3 février dernier. Nous aurons un nouveau moment après la rentrée.

ANNEXE 3 - RAPPORT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2023

2023		Association Marcq Terre d'Accueil			
Rapport financier au 31 décembre 2023					
N°	Opérations		Produits Recettes	Charges Dépenses	Solde
1	Cotisations	42	630,00 €		630,00 €
2	Solidarité (dons)		650,00 €	Solidarité Inscription foot Passeports Réparation téléphone Don prêt particulier Nouritures et médecin	110,00 113,00 69,90 100,00 200,00 1 400,00
				1 992,90 €	1 992,90 €
3	Activités			Prêt de salle Flyers Nouvel an (voir détails) La forge Partisans du goût King jouets FNAC Livres Lecteur CD Oxybulle	50,00 € 105,00 € 683,25 € 271,90 120,00 87,46 100,00 10,94 39,98 52,97
					838,25 €
					-838,25 €
4	Fonctionnement général			Assurance Service bancaire Diabie Site internet	96,44 € 26,00 € 99,90 € 119,00 €
					341,34 €
					-341,34 €
5	Produits financiers (intérêts livret A)		59,62 €		59,62 €
	Résultat net comptable 2022		1 339,62 €		3 172,49 €
					-1 832,87 €

BILAN au 31 décembre 2023			
ACTIF		PASSIF	
Compte chèque	253,67 €	Réserve caisse fin 2022	3 265,04 €
Livret A	1 138,50 €	Résultat de l'exercice	-1 832,87 €
Charges payées d'avance		Charges à payer	0,00 €
Produits à recevoir	40,00 €		
TOTAL	1 432,17 €		1 432,17 €
LE TOTAL ACTIF DOIT ETRE EGAL AU TOTAL PASSIF			